

COMMUNIQUE

Le Président du CCM Burkina informe les soumissionnaires ayant postulé à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Bénéficiaire Principal issu de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention TB/VIH communautaire du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme au Burkina Faso pour le septième cycle de financement (GC7), que l'analyse des offres a donné les résultats suivants :

Résultats de l'examen de l'admissibilité

N°	Critères d'admissibilité (critères éliminatoires)	BURCASO	ADEFAD	FDC	IPC/BF	SOSJD	CICDOC
1	Lettre de motivation	OK	OK	OK	OK	OK	OK
2	Lettre d'engagement	OK	OK	OK	OK	OK	OK
3	Lettre d'attestation d'intégrité	OK	OK	OK	OK	OK	OK
4	Récépissé de reconnaissance conforme à la loi 064-2015/CNT du 20/10/2015 ou document d'accord de siège	OK	OK	OK	OK	OK	OK
5	Statut juridique d'entité apolitique et à but non lucratif : Textes fondamentaux de l'organisation	OK	OK	OK	OK	OK	OK
6	Preuve d'un siège ou accord de siège avec une structure légalement reconnue	OK	OK	OK	OK	OK	OK
7	Avoir une ancienneté d'au moins 10 ans	OK	OK	OK	OK	OK	OK
8	N'avoir pas fait l'objet de contestation dans la gestion d'une subvention du Fonds mondial au cours des cinq (05) dernières années	OK	OK	OK	Contestations documentées des acteurs de la société civile notamment les Bénéficiaires Secondaires de la subvention GC6 contre IPC/BF	OK	OK
9	N'avoir jamais fait l'objet de condamnation judiciaire (responsables ou structure)	OK	OK	OK	OK	OK	OK
10	Organisation de la société civile non constituée en réseau ou en consortium	Réseau constitué de 108 structures membres	OK	OK	OK	OK	Réseau d'associations selon les statuts et le règlement intérieur

Trois offres ont été déclarées non recevables car ayant un critère éliminatoire. Il s'agit de :

- BURCASO : l'organisation est constituée en réseau ;
- IPC : l'organisation a des antécédents de contestations documentées dans la gestion d'une subvention du Fonds mondial au cours des 5 dernières années ;
- CICDOC : l'organisation est constituée en réseau.

Résultats de l'analyse de la manifestation d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'analyse de la manifestation d'intérêt.

	CRITERES	ADEFAD	FDC	SOS JD
I/Domaine gouvernance (22 points)				
1.	Fonctionnalité des organes de gouvernance en conformité avec les textes qui régissent les aspects légaux : Procès-verbaux de réunions des organes statutaires des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) (3 points)	3	2	1
2.	Existence d'une convention avec le MSHP (2 points)	2	2	2
3.	Existence de documents de gestion des risques de fraude, corruption, vol, conflit d'intérêts : Politiques en matière de bonne gouvernance et Code de conduite ou équivalent, Attestation d'inscription au registre national des OBNL (3 points)	2	3	3
4.	Existence et fonctionnalité d'un organe de direction : Organigramme et description des tâches du personnel constituant l'équipe de Direction, Rapports annuels d'activités signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) (4 points)	4	2,5	3
5.	Existence d'une instance de gouvernance (CA ou AG ou organe assimilé) : au moins un PV de l'AG au cours de la période 2021-2024 ou au moins un compte rendu de réunion du CA ou organe assimilé au cours de la période 2023-2024 (4 points)	2,5	4	1
6.	Existence d'un système de contrôle externe : Rapports d'audits externes des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023). (6 points)	6	4	6
Sous total 1		19,5	17,5	16
II/Domaine institutionnel et programmatique (29 points)				
7.	Personnel clé avec au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine (Directeur ou coordonnateur, chargé des finances, chargé de programme, chargé de passation des marchés ou comité de sélection, chargé de suivi-évaluation, chargé de communication) : CV signés et à jour des personnes clés. (6 points)	3	5	5
8.	Expérience de mise en œuvre d'activités de lutte contre le VIH : Rapports d'activités physiques signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023). (6 points)	1	5	6
9.	Expérience de mise en œuvre d'activités de lutte contre la tuberculose : Rapports d'activités physiques signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023). (6 points)	1	6	6
10.	Expérience de mise en œuvre d'activités communautaires : Rapports d'activités physiques signés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023). (3 points)	0	3	2
11.	Expérience dans la planification et dans la programmation : Plans d'action budgétisés des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023). (6 points)	0	6	6

12.	Existence d'une politique de genre et droits humains ou d'un document cadre sur le respect de l'égalité du genre et des droits humains (y compris les situations d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels): Document de politique de genre et droits humains ou document cadre sur le respect de l'égalité du genre et des droits humains (y compris les situations d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels). (2 points)	2	2	2
	Sous total 2	7	27	27
	III/Gestion des sous-bénéficiaires ou sous-contractants (9 points)			
13.	Existence de stratégies de gestion des sous-bénéficiaires ou sous-contractants respectant les normes en la matière. (4 points)	4	4	4
14.	Procédures de décaissements transparents et respectant les délais : Document de procédures de décaissements respectant les normes en la matière. (2 points)	1,5	2	0
15.	Existence d'un plan de renforcement des capacités des sous-bénéficiaires ou sous-contractants aligné au contexte national : Document Plan. (3 points)	2	3	2
	Sous total 3	7,5	9	6
	IV/Gestion financière (31 points)			
16.	Existence de documents définissant les politiques et procédures pour la gestion des ressources financières. Les documents doivent intégrer l'existence d'un système de contrôle interne adéquat : Manuel de procédures administratives, comptables et financières. (6 points)	6	6	6
17.	Existence de capacité en mobilisation de ressources financières et gestion financière : Conventions de financement, Rapports financiers des trois (03) dernières années (2021,2022 et 2023) (6 points)	6	6	6
18.	Expérience de la gestion de programmes de santé financés par des fonds importants avec de préférence plusieurs donateurs/contractants : Avoir géré des subventions d'une valeur annuelle moyenne de 500 000 euros soit 327 828 335 F CFA au cours des cinq (05) dernières années (fournir les éléments de preuve). (4 points)	3	4	3
19.	Existence d'un système de comptabilité permettant d'enregistrer l'ensemble des opérations : Extraits de journaux banque et caisse pour les périodes suivantes : Décembre 2022 et janvier 2023. (1 point)	0	1	1
20.	Existence d'un système de comptabilité permettant d'enregistrer l'ensemble des opérations : Extraits de journaux banque et caisse pour les périodes suivantes : Décembre 2023 et janvier 2024. (1 point)	0	1	0
21.	Existence d'un système de comptabilité permettant d'enregistrer l'ensemble des opérations : Etats de rapprochement bancaire pour les périodes suivantes : Décembre 2022 et janvier 2023. (2 points)	0	2	1
22.	Existence d'un système de comptabilité permettant d'enregistrer l'ensemble des opérations : Etats de rapprochement bancaire pour les périodes suivantes : Décembre 2023 et janvier 2024. (2 points)	0	2	1
23.	Existence d'un système de comptabilité permettant d'enregistrer l'ensemble des opérations : Existence d'un logiciel de gestion comptable et financière performant et permettant un rapportage financier optimal. (2 points)	0	2	0
24.	Existence de procédures transparentes et concurrentielles pour les achats de produits et services locaux : Manuel de politiques et procédures de passation de marchés. (3 points)	3	3	3
25.	Respect de la réglementation fiscale, du travail et de la sécurité sociale : N°IFU. (1 point)	1	1	1

26.	Respect de la réglementation fiscale, du travail et de la sécurité sociale : identifiant CNSS. (1 point)	1	1	1
27.	Respect de la réglementation fiscale, du travail et de la sécurité sociale : copie des reçus des versements IUTS du premier trimestre de l'année 2024. (1 point)	1	1	1
28.	Respect de la réglementation fiscale, du travail et de la sécurité sociale : copie des reçus des versements CNSS du premier trimestre de l'année 2024. (1 point)	1	1	1
Sous total 4		22	31	25
V/Domaine Suivi-évaluation (9 points)				
29.	Existence d'un plan ou guide ou manuel de suivi-évaluation : Plan ou guide ou manuel de suivi-évaluation. (4 points)	1	4	4
30.	Existence d'un mécanisme de suivi-supervision : Les trois derniers rapports de suivi-supervision. (3 points)	3	3	3
31.	Existence d'une unité de suivi-évaluation dotée de ressources humaines avec une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine BAC+3 ou équivalent : Nombre et CV. (2 points)	1	2	2
Sous total 5		5	9	9
TOTAL GENERAL		61	93,5	83

Délibération de la manifestation d'intérêt :

N°	Soumissionnaires	Points	Rang
1	BURCASO		Non conforme
2	ADEFAD	61	3è
3	FDC	93,5	1er
4	IPC/BF		Non conforme
5	SOS JD	83	2è
6	CICDOC		Non conforme

Conformément à l'avis à manifestation d'intérêt, Faso action pour le Développement Communautaire (FDC) est retenu en qualité de Bénéficiaire Principal issu de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention TB/VIH communautaire du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme au Burkina Faso pour le septième cycle de financement (GC7).

Ouagadougou le **29 NOV 2024**



Le Président

[Signature]

Dr Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU

Officier de l'Ordre de l'Étalon